



mardi Cœur de Ville

Tourisme culturel, et développement économique

Musée d'Art et d'Archéologie Senlis

n°4

mardi 10 septembre 2019



Action Cœur de Ville

Mardi 10 septembre 2019 à 19h30
Au Musée d'Art et d'Archéologie
Place Notre-Dame • Senlis

Dans le cadre
du programme national
Action Cœur de Ville
Senlis organise

Les mardis Cœur de Ville
Le thème du 10 septembre sera
**«Tourisme culturel,
et développement
économique»**

Pour + d'infos :



Ministère de la Culture et du Patrimoine
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES

Ville de Senlis
www.ville-senlis.fr

- 19h35** Déroulé de la soirée dans le cadre Mardi Cœur de Ville
planning – les thématiques – contexte du projet à Senlis
- 19h45** Présentation du projet marketing touristique territorial
du sud de l'Oise, Jeanne Vallier chargée de mission CCSSO
- 20h10** Le « Tourisme culturel », véritable notion ?
Ou expression toute faite ?,
Sébastien Porcheret animateur de l'architecture et du patrimoine
Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville
- 20h30** Visite des caves du Prieuré Saint-Maurice (médiévale et carrière)

- « Le plan « Action cœur de ville » répond à une double ambition :
- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes
 - conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

Si un cœur de ville moyenne se porte bien,
c'est l'ensemble du bassin de vie,
y compris dans sa composante rurale,
qui en bénéficie. »

« Élaboré en concertation avec l'association Villes de France,
les élus locaux et les acteurs économiques des territoires,
le programme vise à faciliter et à soutenir
le travail des collectivités locales,
à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme
à réinvestir les centres villes,
à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités
en cœur de ville,
afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. »



acteurs mobilisés au sein du projet



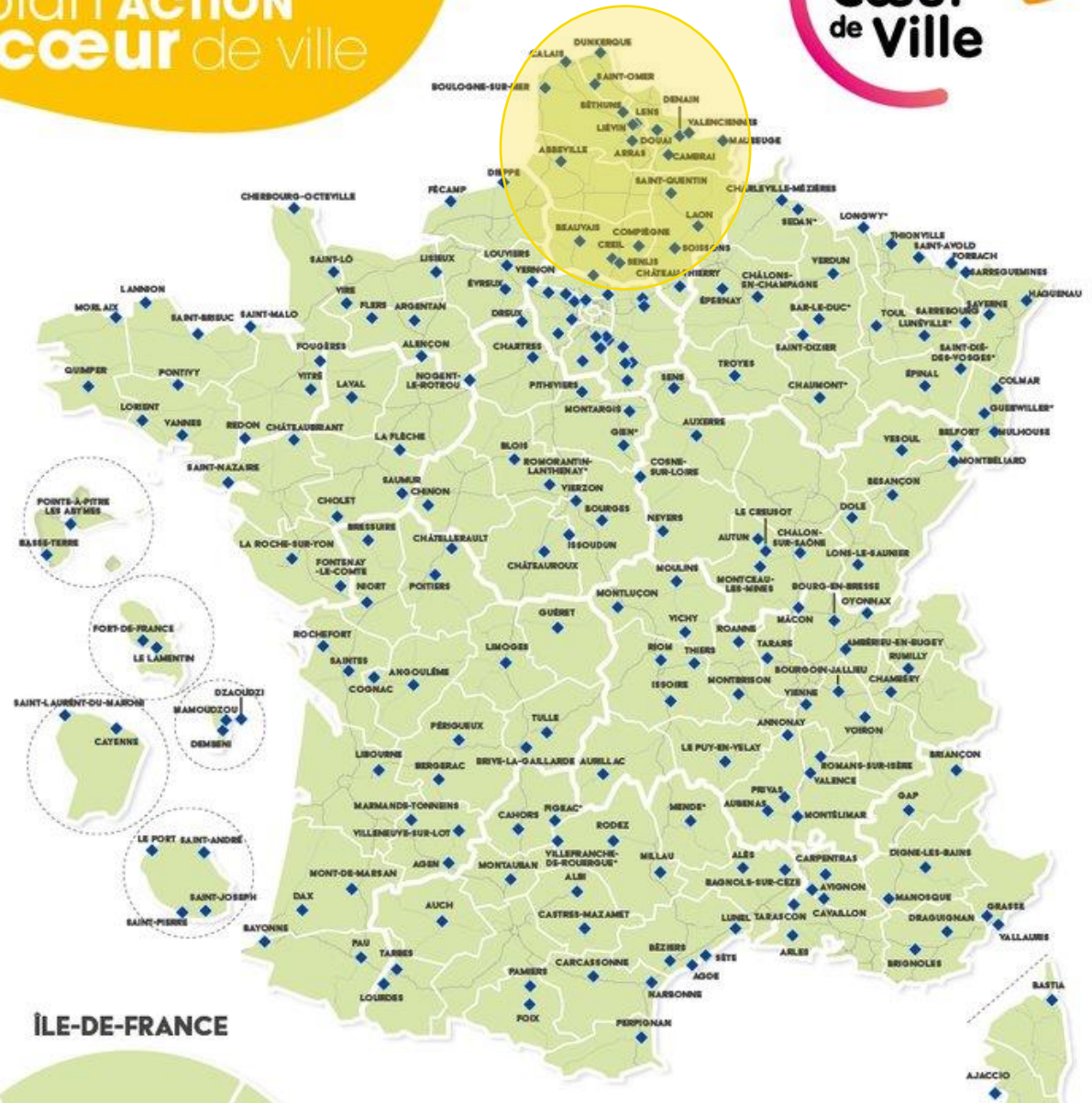
les partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux du programme Action Cœur de Ville pour Senlis concernant l'aménagement du territoire : les collectivités, le logement, le patrimoine, la mobilité, l'activité économique et commerciale, le tourisme, l'urbanisme, les finances, ...

dispositif « action cœur de ville » calendrier opérationnel

222 villes
du **plan ACTION**
cœur de ville



- 08 février 2018** candidature de la Ville de Senlis au dispositif
- 06 avril 2018** confirmation par Jacques Mézard, ministre, de la sélection de Senlis parmi les 222 villes éligibles
- 06 juin 2018** installation du Comité de Projet
- 28 septembre 2018** signature de la convention et lancement de la phase d'initialisation
- 18 février 2019** arrivée coordinateur Action Cœur de Ville Senlis
- 7 mai 2019** lancement concertation Mardi Cœur de Ville Senlis
- 4 juin 2019** Mardi Cœur de Ville Senlis « l'attractivité commerciale »
- 2 juillet 2019** Mardi Cœur de Ville Senlis « habiter un site patrimonial »
- 10 septembre 2019** Mardi Cœur de Ville Senlis « tourisme culturel, et développement économique »
- 2020 - 2025** phase de déploiement des projets



ÎLE-DE-FRANCE



Aménagement de l'espace public

ÉcoQuartier pôle petite enfance, logements, parking



Pôle d'Échange Multimodal mobilité



Valorisation du patrimoine historique



Rénovation habitat ancien

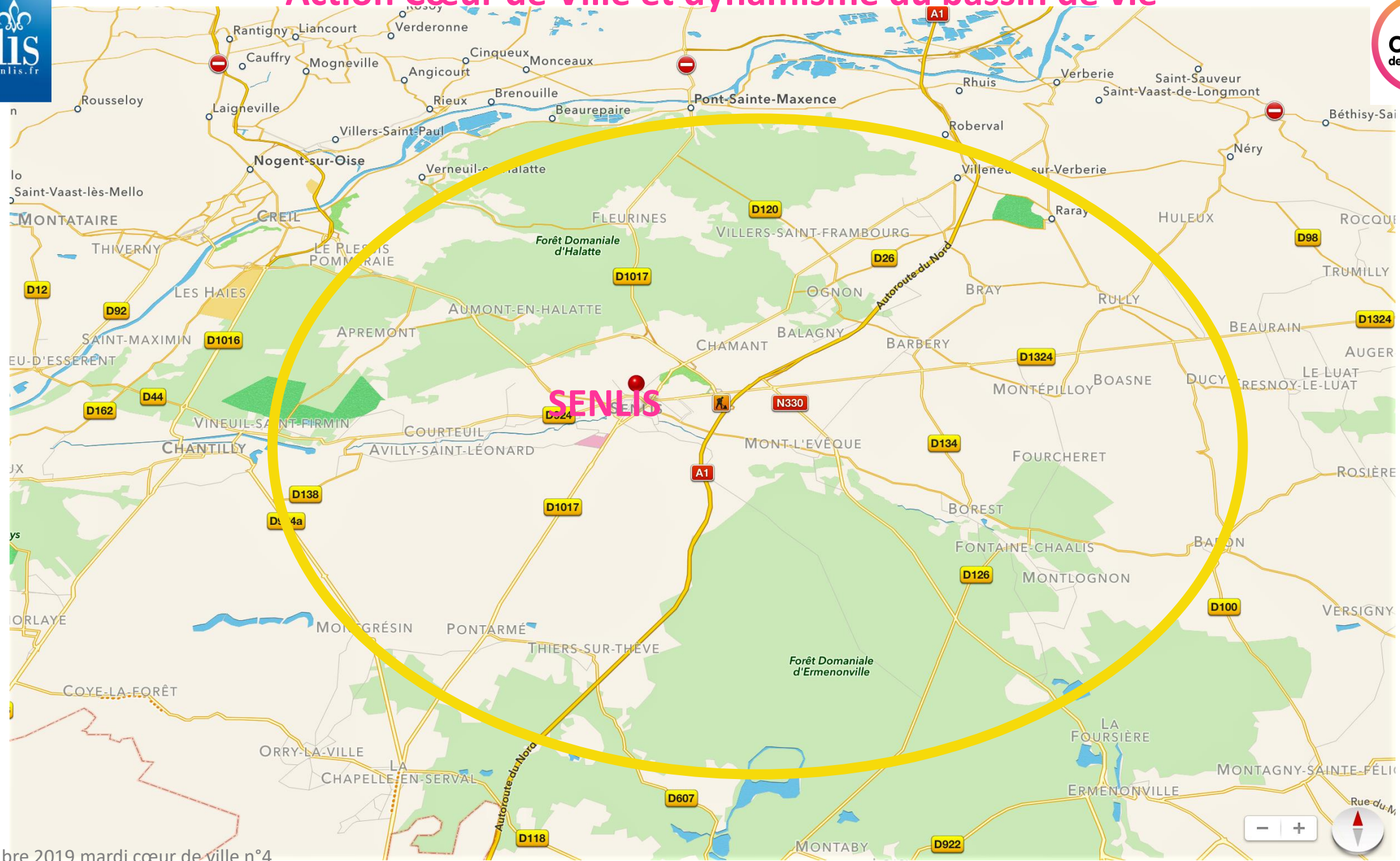


Attractivité commerciale



Quartier Ordener reconversion mixité urbaine

Action Cœur de Ville et dynamisme du bassin de vie



les périmètres géographiques d'intervention « Cœur de Ville »



rayon de 500 m
/ Pl. de la Halle

ILOT A.
DE KIEV

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

PEM

ECOQUARTIER

QUARTIER
ORDENER

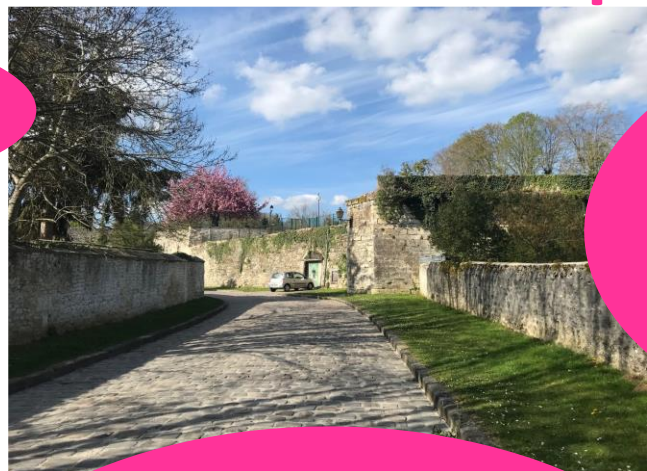


Un cœur de ville
patrimonial
à valoriser et
à conforter

Une dynamique
d'attractivité et
de centralité
à appuyer sur
les quartiers
d'innovation
ORDENER
et
ECOQUARTIER

mettre en valeur l'extraordinaire patrimoine local

le projet présenté
dans le dispositif
Cœur de Ville vise :



- à la restauration et la
mise en valeur
de l'ensemble patrimonial
du centre-ville, en
particulier du Château
Royal et du Portail Ouest
de la cathédrale

- au développement des
outils d'interprétation du
patrimoine (*circuits
touristiques, outils
numériques ...*) en lien avec
le Pays d'Art et d'Histoire
« de Senlis à Ermenonville »



Outre les opérations d'entretien courant du patrimoine et opérations plus exceptionnelles

(église Saint-Pierre, grandes orgues de la cathédrale, remparts...)

favoriser la vie commerciale et artisanale de proximité

Le projet présenté dans le dispositif
Action Cœur de Ville vise :

- au développement des outils numériques, en lien avec les commerçants, pour renforcer leur visibilité, attirer et fidéliser les clients



- à l'amélioration de la signalétique de centre-ville et les conditions de stationnement des chalands



- à la mise au point d'un guide de recommandations architecturales et d'accessibilité pour les locaux commerciaux

Politique engagée depuis 2014 avec l'étude préalable au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, la mise en place du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et de la taxe sur les locaux vacants ainsi que la mise en ligne de la bourse aux locaux.

actioncoeurdeville@ville-senlis.fr

www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Senlis-Terre-de-projets/Action-Coeur-de-Ville